

Documents à fournir pour des objets situés à l'étranger



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

La Caisse se réserve le droit d'exiger la production de tout autre document qui serait nécessaire à l'établissement du droit au versement anticipé dans le cadre de l'encouragement à la propriété du logement.

B1. ACHAT DE VOTRE LOGEMENT PRINCIPAL

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
- b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
- c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
- d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
- e) Formulaire d'« engagement de restitution des fonds »
- f) Formulaire d'« engagement de l'assuré »
- g) Acte ou compromis de vente notarié complet, signé par les deux parties
- h) Attestation du notaire spécifiant :
 - le prix total du logement
 - la notion de « **propriétaire** ou de **copropriétaire** » dudit logement
 - son engagement à nous fournir l'acte de vente définitif
 - son engagement à rembourser les fonds à l'institution de prévoyance si l'acte définitif n'est pas signé
 - le **numéro de compte bancaire (IBAN)** pour effectuer le versement anticipé

B2. CONSTRUCTION DE VOTRE LOGEMENT PRINCIPAL

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
- b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
- c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
- d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
- e) Formulaire d'« engagement de restitution des fonds »
- f) Copie complète de l'acte de vente notarié
- g) Copie du contrat de construction
- h) Extrait récent du registre des hypothèques dès inscription audit registre
- i) Copie du permis de construire ferme et définitif
- j) Formulaire d'« engagement de l'assuré »

Avec un contrat de crédit

- k) Copie complète du contrat de crédit
- l) Attestation de l'organisme de crédit confirmant :
 - que le montant versé par notre institution de prévoyance servira **exclusivement à la construction** du bien immobilier
 - qu'il **assume** le déblocage des fonds en fonction de l'avancement des travaux **et** sur présentation des factures
 - qu'il **s'engage** à nous **rembourser les fonds** si le projet immobilier n'aboutit pas
 - le numéro de compte bancaire (IBAN) de **l'organisme de crédit, pour effectuer le versement anticipé**

Sans contrat de crédit

- m) Facture finale à présenter à l'achèvement des travaux de gros œuvre, approuvée par l'assuré
(Attention : une seule date de paiement possible pour l'ensemble des factures – maximum 3 factures – et pas de versement ou de remboursement d'acomptes possible)
- n) N° de compte bancaire (IBAN) du **constructeur**

Documents à fournir pour des objets situés à l'étranger



CIEPP

Caisse Inter-Entreprises
de Prévoyance Professionnelle

ZKBV - Zwischenbetriebliche Kasse für Berufliche Vorsorge
CIPP - Cassa Interaziendale di Previdenza Professionale

B3. AMORTISSEMENT DU PRÊT HYPOTHÉCAIRE DU LOGEMENT PRINCIPAL QUE VOUS OCCUPEZ

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
- b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
- c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
- d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
- e) Formulaire d'« engagement de restitution des fonds »
- f) Extrait du registre des hypothèques de moins d'un mois
- g) Attestation de domicile établie par la Mairie de moins d'un mois
- h) Copie complète de l'acte de vente notarié
- i) Copie complète du contrat de prêt **et** du tableau d'amortissement
- j) Attestation de l'organisme bancaire qui a accordé le prêt, spécifiant :
 - le montant net du **capital** restant dû, après la dernière échéance, **intérêts d'amortissement exclus**
 - le nom et l'adresse du bénéficiaire du prêt
 - que le montant qui sera versé par l'institution de prévoyance servira exclusivement à l'amortissement du prêt hypothécaire précité
 - le **numéro de compte de dépôt** (IBAN) de la banque pour effectuer le versement anticipé

B4. TRAVAUX APPORTANT UNE PLUS-VALUE À L'OBJET

(à l'exclusion des travaux d'entretien usuels ou d'aménagement extérieur, de garage, piscine, terrasse, etc.)

- a) Formulaire « Demande de prestation pour l'encouragement à la propriété du logement », dûment complété, daté et signé
 - b) Copie de la pièce d'identité ou passeport
 - c) Copie du livret de famille mis à jour ou certificat de famille récent (pour les assurés mariés ou LPart)
 - d) Certificat individuel d'état civil de moins d'un mois (pour les célibataires, personnes divorcées, dissolution LPart ou veuves)
 - e) Formulaire d'« engagement de restitution des fonds »
 - f) Copie complète de l'acte de vente notarié
 - g) Extrait du registre des hypothèques de moins d'un mois
 - h) Copie du permis de construire ferme et définitif
 - i) Attestation de domicile établie par la Mairie de moins d'un mois
 - j) Devis détaillé(s)
 - k) Courrier expliquant le type de travaux envisagés ainsi que les raisons de ces travaux
- Avec un contrat de crédit**
- l) Copie complète du contrat de crédit (dans la mesure du possible)
 - m) Attestation de l'organisme de crédit confirmant :
 - que le montant versé par notre institution de prévoyance servira **exclusivement aux travaux effectués dans le bien immobilier**
 - qu'il **assume** le déblocage des fonds en fonction de l'avancement des travaux **et** sur présentation des factures
 - qu'il **s'engage** à nous **rembourser les fonds** si les travaux n'aboutissent pas
 - le numéro de compte bancaire (IBAN) de **l'organisme de crédit**
- Sans contrat de crédit**
- n) Facture finale à présenter à l'achèvement des travaux, approuvée par l'assuré
(Attention : une seule date de paiement possible pour l'ensemble des factures – maximum 3 factures – et pas de versement ou de remboursement d'acomptes possible)
 - o) N° de compte bancaire (IBAN) de **l'entrepreneur**